

Conseil Municipal Extraordinaire du 29 octobre 2020
Procès-verbal

Présents (es) : Mmes MUNIER Véronique, ROBIN Marie-Pierre, GROSJEAN Lucile, LAROCHE Ghislaine, Mrs BOMONT Yves, CHALMEY André, LUAS Christian, BALAIÏA Benjamin, FAIVRE Jean-Paul, GARCIA Jean-François, LUAS Alain, KALANQUIN Jean-Paul.

Absent (s) excusé(s) : KALANQUIN Antoine, PAYEUR Laurent, TERRASSON Jean-Jacques

Secrétaire de séance : ROBIN Marie-Pierre

Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
Début de séance : 18 h 30

Observation d'une minute de silence pour Samuel Paty ainsi que pour les victimes de l'attentat de Nice de ce jour.

COVID 19 - Cellule de veille

Au vu de l'aggravation rapide de la situation dans notre département, la préfecture de la Haute-Saône, l'AMF 70 (Association des Maires de France) et l'AMRF (Association des maires ruraux de France) en appellent à la mobilisation générale des maires de la Haute-Saône pour lutter contre la propagation du virus.

Pour notre commune, il a été décidé de mettre en place une cellule de veille composée :

- Du maire comme « référent covid »
- De l'ensemble des adjoints et conseillers municipaux,
- De Mr Manuel Balaïa, pompier volontaire
- De Mr Alain Malchause, directeur d'école

Cette cellule sera chargée de veiller à la bonne application des gestes barrières et de faire remonter les difficultés d'organisation sur le terrain.

Décision modificative

Le Maire expose au Conseil Municipal la modification suivante, à savoir :

Budget Commune:

Compte 022, dépenses imprévues : - 5 000 €

Compte 60621, combustibles : - 2 000 €

Compte 657348, autres (école) : + 7 000 €

DCM : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Fin de séance : 19 h 40

La secrétaire,
Marie-Pierre ROBIN



Le Maire,
Jean-Paul KALANQUIN

